



ESPACE SFR
 CC CARREFOUR LE SALAMENDRIER-ZI SAINT
 HERMENTAIRES
 83300
 DRAGUIGNAN FRANCE
 TEL :04.83.11.87.62
 www.sfr.fr

FACTURE

DATE	NUMERO
31/01/2024	200026316

FACTURE DUPLICATA 1 (FAC) 1/1

MME CHEVALIER CLAUDINE
 227 IMPASSE DES SCOURTINS
 83460 LES ARCS

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
PATRICK BER / CHEVALI38 / DRAGUIGNAN /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY A05s 64GO NOIR SFR () RENOUVELLEMENT CARRE 4G RM FACILITE 5GO 4G+ 24M IMEI : 351212221514538 - ASSURANCE CM2 PACK N°ASTFR2001438966 REF COMPTE :99-NFR6V4 N° COMMANDE :6146049467 N° APPEL : 06.60.05.63.59	20%	132,50 €	159,00 €		132,50 €	159,00 €
1	Film de protection plug and use BRILLANT ()	20%	24,17 €	29,00 €		24,17 €	29,00 €
1	Coque Samsung Galaxy A05s Souple Transparente Bigben ()	20%	12,49 €	14,99 €		12,49 €	14,99 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :169,16 € 20 %	169,16 €
CB	202,99 €	31/01/2024		31/01/2024	Total Tva :33,83 € 20 %	33,83€
					Total TTC	202,99 €

MONTANT A PAYER		202,99 €
RESTE A PAYER TTC		0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.tGGp Logiciel 3GWIN B170
 30.0.283.0

31/01/2024 16:20:55

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €
 Nos mobiles sont garantis 24 mois, à l'exclusion des produits Apple garantis 12 mois. Les batteries et chargeurs de nos Packs sont garantis 12 mois, La garantie n'inclut ni le bris, ni l'oxydation. Les accessoires vendus séparément sont garantis 6 mois mais ne sont ni repris, ni échangés. Frais de mise en service inclus Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement. Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)